

Pour une FRANCE active en faveur d'une Europe sociale et pacifique, œuvrant pour le désarmement, la solidarité entre les peuples et le droit international

Situation

L'Union Européenne est aujourd'hui la confirmation que des peuples jugés ennemis héréditaires par l'Histoire peuvent construire un espace d'avenir commun à partir du moment où ils le décident.

Cette construction de portée positive pour un avenir de paix est aujourd'hui contredite par une volonté de l'inscrire dans une logique d'influence et de domination basée sur le libéralisme économique, la concurrence internationale soi-disant « libre et non faussée » et la soumission aux marchés financiers ou aux multinationales.

L'Europe regorge d'armes atomiques. Première puissance nucléaire installée sur le territoire de l'Europe, les États-Unis y possèdent 480 têtes nucléaires réparties dans 6 pays.

L'Organisation pour la Sécurité Commune en Europe (OSCE) est marginalisée au profit de l'OTAN qui demeure la seule alliance militaire présente sur le continent, avec des bases et des implantations nucléaires dans divers pays et qui veut s'étendre et intervenir bien au-delà de l'Europe ou de l'Atlantique Nord.

L'Europe peut-elle devenir un espace de paix et de démilitarisation des relations internationales, exempte d'armes nucléaires, exemplaire pour le monde ou sera-t-elle un symbole de militarisation à outrance de la Planète et de danger par le feu nucléaire ?

Le vote du Parlement Européen pour l'application effective du TNP est une initiative majeure qui demande des prolongements. En revanche, la mise à disposition de l'Union Européenne des armes nucléaires françaises et britanniques constituerait un acte de prolifération horizontale en violation du TNP.

L'Europe peut-elle devenir un lieu de développement des coopérations et des solidarités entre les peuples qui la composent ? Un lieu agissant énergiquement à l'échelle du monde pour contrecarrer les pratiques néfastes de la guerre économique et de la mise en concurrence des peuples et des systèmes sociaux ? Un lieu d'initiatives pour construire la Paix par la promotion de tous les droits humains pour tous dans le monde ?

L'Union Européenne, en rompant avec son credo actuel de libéralisation de l'économie, en réformant ses institutions vers plus de démocratie, représentative et participative, en rendant effectifs et justiciables les droits fondamentaux, se mettra-t-elle enfin au service des peuples, pour une mondialisation de la paix, de la coopération et du développement éthique, équitable, durable et soutenable par la planète ?

Propositions

Le Mouvement de la Paix demande que l'Europe rejette la guerre comme instrument de résolution des conflits internationaux et reconnaisse, comme le réaffirme l'Appel final de la Conférence Internationale de St-Jacques de Compostelle en Décembre 2010,

le droit à la Paix comme un droit fondamental qu'il faut inscrire dans les textes internationaux, européens et nationaux.

Il entend promouvoir les structures pan-européennes de sécurité entre tous les pays de l'Europe géographique, comme le Conseil de l'Europe et l'OSCE qui doit revenir aux principes de sécurité collective et mutuelle en Europe et au rôle qui lui est imparti par l'Acte Final d'Helsinki de 1975.

L'Union Européenne doit permettre en son sein des politiques publiques ambitieuses avec une politique fiscale et monétaire au service de l'emploi, de la protection sociale, des avancées démocratiques et du développement des services publics.

La place des ONG, du mouvement syndical, de la société civile, des réseaux et forums du mouvement social doit être reconnue et respectée.

L'Union Européenne doit contribuer à la réforme démocratique de l'ONU et des institutions internationales dans le sens d'une meilleure prise en compte des peuples, des ONG et de la société civile.

Elle doit agir, en liaison avec l'ONU, dans le respect de sa Charte, pour la résolution pacifique des conflits, la fin des guerres, leur prévention, l'aide et la protection pour les populations réfugiées ou sinistrées.

La Politique Européenne de Sécurité et de Défense doit être placée sous contrôle démocratique, en toute indépendance des USA et de l'OTAN. La France et l'Europe doivent oeuvrer à la dissolution de l'OTAN. La France doit s'en retirer dès maintenant. Aucune base étrangère, notamment états-unienne ne doit demeurer sur le sol européen.

L'Europe doit oeuvrer à la pleine application du TNP et s'engager sur la voie du désarmement nucléaire général et contrôlé en se déclarant notamment zone dénucléarisée.

Les corps armés éventuellement constitués pour la propre Union Européenne, doivent dépendre du contrôle des Assemblées européennes et nationales des pays engagés. Ils devraient être conçus pour être mis au service de l'ONU, dans le cadre d'un mandat explicite de son Assemblée Générale, et sous son commandement, pour l'accomplissement de ses résolutions, dans le respect de sa Charte.